

Yverdon-les-Bains, le 18 avril 2023

Mise à l'enquête de la « Passerelle des Cigarières »

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains met à l'enquête publique, jusqu'au 30 avril 2023, le projet de nouvelle passerelle sur la Thièle. Arrivant en fin de vie et ne répondant plus aux exigences de l'Office fédéral des transports (OFT), l'actuelle passerelle qui longe les voies de chemin de fer reliant la gare au Quai de la Thièle sera supprimée à court terme. La nouvelle infrastructure, baptisée « Passerelle des Cigarières » en hommage au passé industriel de la ville, sera un élément-clé pour le développement de la mobilité active.

Destinée à remplacer l'ouvrage existant fixé au pont CFF-Travys, la nouvelle passerelle sur la Thièle s'implantera dans le prolongement de la Ruelle Vautier. D'une largeur de cinq mètres, l'ouvrage a pour objectif de créer une connexion efficace entre la gare et le secteur commercial de Bel-Air et de la Rue de Neuchâtel, mais aussi de faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes. Le pôle ainsi créé sur le Quai de la Thièle permettra de desservir efficacement toutes les parties de la ville.

Conçue par le groupement Brauen Wälchli Architectes – Perret-Gentil, lauréat de l'appel d'offre lancé par la Ville, la passerelle est composée d'un caisson trapézoïdal en acier peint à hauteur variable. La matière est concentrée asymétriquement sur une pile unique, ce qui permet d'amincir la silhouette de l'ouvrage et d'y intégrer un escalier en liaison avec le Quai de l'Ancienne-Douane, donnant accès au cheminement piéton en direction de La Marive. La teinte vert réséda choisie pour l'infrastructure fait référence au passé industriel d'Yverdon-les-Bains et, en particulier, aux iconiques machines à écrire Hermès.

Outre l'ouvrage en soi, des aménagements de raccordements sont également prévus de part et d'autre de la passerelle : de nouveaux cheminements guideront les flux des piétons et cyclistes, des placettes aménagées de mobiliers urbains offriront des espaces de repos, de même qu'une « pépinière urbaine » est prévue au niveau du raccordement Est, attenant à la gare. Ces aménagements impliqueront la suppression de 32 places de stationnement, dont six au parking du Quai de la Thièle, afin de garantir la fluidité et la sécurité du cheminement pour les cyclistes et les piétons. Les travaux devraient débuter à l'été 2024.

De manière symbolique, la Municipalité a choisi de nommer cette nouvelle infrastructure « Passerelle des Cigarières » en souvenir de ce qui est considéré comme la première grève féministe de l'histoire suisse en 1907. Après avoir dédié une place au 7 février 1971, date du vote en faveur de l'introduction du suffrage féminin, elle entend rendre hommage à la fois à des pionnières du mouvement féministe et syndical et rappeler l'identité industrielle de la ville. Ce faisant, elle souhaite rééquilibrer la place faite aux femmes dans l'espace public.